

## Qui va payer pour protéger les océans ?

Pour préserver la planète, il faut soutenir des projets qui placent l'investissement à impact environnemental au cœur de leur système, estime l'économiste Thomas Binet

Par THOMAS BINET

**P**aradoxalement, les océans n'ont jamais autant suscité l'attention des décideurs et du grand public, alors qu'on manque cruellement de moyens financiers et techniques pour endiguer la rapide dégradation des écosystèmes côtiers et la perte de leur biodiversité. L'aide publique et le mécénat sont les principaux bailleurs de fonds, mais le compte n'y est pas : entre 3 et 7 milliards d'euros sont nécessaires pour protéger ne serait-ce que 10 % de la surface des océans ! Les besoins en financement dépassent largement les moyens alloués, qui s'élèvent à quelques centaines de millions d'euros par an seulement.

Alors, peut-on attendre de la générosité des citoyens qu'ils comblent ce déficit pour la préservation des océans ? La finance privée et les entreprises doivent également contribuer à cet effort, car ils bénéficieraient eux aussi des immenses services rendus par les océans.

Trois mécanismes destinés à trois types d'acteurs ayant un rôle-clé à jouer dans la préservation des océans annoncent ce changement.

Les écosystèmes marins constituent d'abord pour les opérateurs touristiques et les communautés littorales des « infrastructures bleues » garantes de leur sécurité et de la résistance des activités économiques en cas d'aléas climatiques extrêmes. Les exemples des mangroves protégeant le littoral indonésien lors du tsunami de 2004 ou des récifs coralliens réduisant 90 % de la force des vagues l'attestent. Lorsque ces aléas surviennent, la restauration de ces écosystèmes requiert d'importants moyens financiers. Les assurances sont toutes désignées pour couvrir ces besoins d'urgence.

**« LA CULTURE DE LA CONSERVATION PEUT GAGNER À MIEUX INTÉGRER LES MÉTHODES ET LES MODES DE PENSÉE DES ENTREPRISES »**

profitabilité et en consolidant leurs engagements en faveur des océans. Pour susciter l'intérêt des investisseurs, les acteurs de la conservation doivent de leur côté chercher à composer avec leurs attentes et construire des modèles économiques qui allient démarche entrepreneuriale et impacts environnementaux. Des projets hybrides sont envisageables, qui soient à la fois rentables et permettent de réduire les pressions environnementales (assainissement des eaux usées, gestion des déchets solides, pêche durable), tout en générant un effet d'entraînement afin de financer les actions de protection (par des retenues sur crédit ou par les intérêts de capitalisation).

Enfin, à l'échelle des pays, des montages financiers complexes permettent à des Etats comme les Seychelles de remettre l'environnement marin au cœur de leur stratégie de développement. Le pays s'est ainsi engagé depuis plusieurs années dans la protection des océans, et une partie de sa dette souveraine auprès du Club de Paris a été rachetée par l'organisation non gouvernementale (ONG) américaine The Nature Conservancy. L'ONG coordonne les actions de protection par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire réservé. Cette initiative, une première pour les océans, montre l'intérêt de repenser les dettes souveraines comme des

## Contre le changement climatique, savoir de quel bois on se chauffe

Le bois énergie peut utilement contribuer à la sauvegarde de la planète, à condition d'être intégré dans des systèmes d'exploitation durables, explique la professeure Meriem Fournier

Par MERIEM FOURNIER

**L**e bois comme source d'énergie peut faire partie intégrante du « pack de mesures sans précédent pour éviter le pire », pour reprendre la formule du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), amplement relayée ces derniers temps. A condition de le lier intimement à la gestion forestière durable. Pour juger de la pertinence des usages d'une ressource comme le bois, il ne faut pas déconnecter la bonne gestion forestière, les usages du bois matériau et le bois énergie, en suivant le modèle dépassé de filières linéaires. L'erreur serait aussi de considérer le bois énergie comme un gisement de bois extrait de la forêt, sur le modèle minier.

Le bois énergie est en effet un coproduit. Selon les principes de la sylviculture, pour faire grossir du bois, on coupe forcément des petits bois pour faire de la place (éclaircies). La transformation suit une logique de cascade : priorité aux usages en matériau, et, dans ces matériaux, priorité au bois massif (bois d'œuvre). Les bois de qualité secondaire, petits bois d'éclaircie ou déchets du bois d'œuvre, sont déconstruits en particules, fibres ou cellulose et autres mo-

lécules, et recomposés en papier, carton, panneaux et autres matériaux d'ingénierie (bois industrie). Ce bois déconstruit/recomposé peut aussi venir du recyclage des produits massifs primaires arrivés en fin de vie. Tout ce qui sort de la boucle faite d'autre usage possible, et seulement cela, doit être converti en énergie (bois énergie). Mais cela laisse beaucoup de bois à utiliser pour l'énergie !

Le dernier rapport du GIEC nous met devant nos responsabilités de contenir coûte que coûte le réchauffement à + 1,5 °C et donc de considérer des exigences de court terme (la fin du siècle) à l'échelle forestière. Si l'on suit la logique d'un bilan carbone optimal immédiat, on devrait limiter la récolte pour laisser la forêt pousser et séquestrer à court terme un maximum de carbone et... en rester au 100 % nucléaire, sans plus de réflexion.

Mais il faut penser les bilans et les investissements à plusieurs échelles de temps, dont le très long terme. Les forestiers savent intuitivement le faire car ils produisent du bois sur plusieurs générations. Il est temps qu'ils partagent cette façon de faire et de penser avec la société. Si les forêts d'Europe ne se déboisent pas, ce n'est malheureusement pas aujourd'hui le résultat d'une gestion forestière active et pensée. L'urbanisation amène la concentration de populations dans les villes, l'agriculture utilise moins de sols, et la forêt s'étend sans cesse sur les terrains délaissés. Mais n'oublions pas que nous avons déforesté la France jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans d'autres pays moins développés, la déforestation reste active, car d'autres usages du sol prévalent sur la forêt. Dans ces pays, le bois est une source majeure d'énergie pour des populations pauvres, ou encore une rentrée immédiate d'argent, que l'Etat peine toutefois à réguler.

### NÉCESSAIRE GESTION

Pour nombre de nos concitoyens, l'abattage d'un arbre est ressenti comme de la déforestation et un attentat ignoble sur un être vivant, si vulnérable. La solution évidente serait de cesser de couper les arbres et de ne plus s'occuper des forêts. C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà dans nombre de forêts délaissées par leurs propriétaires. Mais des forêts non gérées coûtent cher : les coups de vent entraînent par exemple la chute d'arbres qui coupent les routes, les coups de chaud favorisent les incendies. Ces perturbations favorisent à leur tour les invasions d'insectes, la dégradation des

sols, et autres problèmes pour les écosystèmes et notre bien-être. Imaginer que les forêts laissées en libre évolution résisteraient mieux est un mythe.

La coupe des arbres n'est pas juste une activité de profit pour l'industrie du bois, elle permet aussi de contrôler toutes les interactions entre la forêt et la société. L'action de couper les arbres est bien la seule pratique dont on ne peut pas se passer dans la gestion forestière la plus naturelle qui soit. Quand on gère les forêts, on ne déboise pas, mais oui, bien sûr, on coupe des arbres, et cela perturbe le paysage, mais plutôt moins qu'un incendie, une tempête ou la pullulation de scolytes [petits coléoptères]. Autant en profiter pour vendre et utiliser durablement le bois, pour rémunérer le travail de ceux qui planifient et réalisent ces coupes, et pour produire du bois énergie en sous-produit de tous les autres usages du bois. Surtout que ces produits substituent des énergies et matériaux renouvelables aux ressources fossiles, sans enlever des sols aux productions alimentaires de l'agriculture.

Notre influence de consommateur est certes faible. Mais la vraie influence que nous pouvons avoir sur l'utilisation durable du bois énergie dans le monde serait d'observer et d'évaluer correctement les activités forestières pour formuler des critères de bonnes pratiques et de labellisation, pensés globalement et internationalement tout en restant adaptés à l'action et aux spécificités des territoires. Par exemple, en incitant les profits de l'industrie du bois énergie en Europe à s'investir dans la protection des forêts tropicales (les seules véritables forêts primaires) ou dans le développement de filières locales incluant le recyclage et la construction. La forêt offre une opportunité importante pour l'avenir de la planète, à condition qu'elle soit gérée pour donner au bois la place qu'il doit prendre dans le mix énergétique qui engagera concrètement l'Europe dans une transition devenue urgente. ■

**Meriem Fournier** est directrice du centre AgroParisTech de Nancy

**TOUT CE QUI SORT DE LA BOUCLE FAUTE D'AUTRE USAGE POSSIBLE, ET SEULEMENT CELA, DOIT ÊTRE CONVERTI EN ÉNERGIE**